

RAPPORT SUR LA GESTION DE L'ANNEE 2021

1. PREAMBULE

L'ASIOR regroupe 10 communes soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 11'226 habitants au 31 décembre 2021, 1'437 élèves et 171 enseignants.

Ses organes sont le Conseil intercommunal (législatif), le Comité de direction (exécutif) et la Commission de gestion.

2. CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le Conseil intercommunal est composé de délégués des communes membres de l'ASIOR. Il comprend :

- a) une délégation fixe composée pour chaque commune d'un délégué et d'un suppléant, choisis par la municipalité parmi les conseillers municipaux en fonction (10 délégués et 10 suppléants au total) ;
- b) une délégation variable composée pour chaque commune d'un délégué par 900 habitants ou fraction de 900 habitants, choisi par le conseil général ou communal parmi ses membres. Un suppléant est aussi désigné pour chaque commune (17 délégués et 10 suppléants au total).

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Président : Jean-Marie Luyet (Orbe)
Vice-présidente : Morella Frutiger (Arnex-sur-Orbe)
Scrutateurs : Valérie Rovero (Montcherand) et Michel Greppin (Montcherand)
Scrutateurs suppléants : Anne Baumann (Valeyres-sous-Rances) et Géraldine Martinis (Sergey)
Secrétaire (hors conseil) : Christine Etter

Commission de gestion : Sophie Dumoulin (L'Abergement), rapporteur
Roland Stalder (Valeyres-sous-Rances)
Claire-Lise Cand (Rances)
Anne-Sylvie Seiler (Rances)
Cora Pasteur (Orbe)
Arnold Poot (Orbe), suppléant

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Président : Arnold Poot (Orbe)
Vice-présidente : Eliane In-Albon (Lignerolle)
Scrutateurs : Cora Pasteur (Orbe) et Jenny Lenoir (Valeyres-sous-Rances)
Scrutatrices suppléantes : Marie-Claire Dutoit (Orbe) et Carine Gigandet (Arnex-sur-Orbe)
Secrétaire (hors conseil) : Christine Etter, Vuiteboeuf

Commission de gestion : Cora Pasteur (Orbe)
Patrick Siegenthaler (Arnex-sur-Orbe)
Rachelle Fasel (Orbe), rapporteur
Boris Quinodoz (Sergey)
Marjorie Aubort (Agiez)
Valérie Lambercy (L'Abergement), suppléante

Séances

Le Conseil intercommunal a tenu 2 séances en 2021, au cours desquelles il a traité les objets suivants :

22 avril 2021 – Orbe

- Adoption des comptes 2020 (préavis 32/21)
- Adoption du rapport de gestion 2020 (préavis 33/21)

23 septembre 2021 – Orbe

- Assermentation des délégués non présents le 21 juin 2021 et nomination des commissions et des membres du CET (conseil d'établissement)
- Adoption du budget 2022 (préavis 01/21)
- Adoption du préavis concernant la demande d'autorisation générale de statuer, sur les dépenses extrabudgétaires, sur l'acquisition et l'aliénation de tous immeubles et droits réels immobiliers et sur l'autorisation générale de reconduire les emprunts (préavis 02/21)

3. COMITE DE DIRECTION

Le Comité de direction (CODIR) se compose de dix membres, un par commune membre, choisis parmi les municipaux en fonction.

Composition

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Présidente :	Valérie Cottens, Rances
Vice-présidente :	Myriam Schertenleib, Orbe
Membres :	Gérard Conod, Les Clées
	Carine Gigandet, Arnex-sur-Orbe
	Sarah Giroud, Sergey
	Olivier Petermann, Lignerolle
	Monique Salvi, L'Abergement
	Corinne Tallichet Blanc, Valeyres-sous-Rances
	François Vallotton, Agiez
	Dominique Wittwer, Montcherand

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 commissions :

Commission organisation :	Monique Salvi – Corinne Tallichet Blanc
Commission finances :	Valérie Cottens – Gérard Conod
Commission bâtiments :	Olivier Petermann – Myriam Schertenleib – Dominique Wittwer – Sarah Giroud
Commission transports :	Carine Gigandet – François Vallotton

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Présidente : Myriam Schertenleib, Orbe
Vice-président : Olivier Petermann, Lignerolle
Membres : Anne Baumann, Valeyres-sous-Rances
Gérard Conod, Les Clées (démissionnaire en octobre 2021)
Marinette Benoit, Les Clées (entrée en fonction en décembre 2021)
Sophie Dumoulin, L'Abergement
Pierre Guignard, Rances
Sébastien Meylan, Arnex-sur-Orbe
François Vallotton, Agiez
Géraldine Welter, Sergey
Dominique Wittwer, Montcherand

Le Comité de direction fonctionne comme une Municipalité et comporte 4 commissions :

Commission organisation : Sophie Dumoulin – Sébastien Meylan
Commission finances : Anne Baumann – Gérard Conod (jusqu'en octobre 2021) –
Marinette Benoit (depuis décembre 2021) – Myriam Schertenleib
Commission bâtiments : Olivier Petermann – Géraldine Welter – Dominique Wittwer
Commission transports : Pierre Guignard – François Vallotton

Le Comité de direction a tenu 11 (8) séances plénières au cours de l'année 2021.

Le secrétariat du Comité de direction est assuré par Mme Carole Pose, secrétaire municipale à Bavois. La comptabilité est tenue par Mme Corinne Rauber, comptable brevetée, domiciliée à Villars-le-Terroir.

4. CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Le Conseil d'établissement de l'ASIOR comprend 12 membres :

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2021

Représentantes des autorités intercommunales :

Marjorie Aubort, Présidente
Dominique Wittwer
Myriam Rebetez Howald

Représentantes des parents d'élèves :

Elisabeth Bouttier
Noémi Capt Biselx
Rachel Fasel Hunziker, Secrétaire

Représentants de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe
Antonio Mucedola, Ecole de musique Biremis
Isabelle Cuche, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Laurent Delisle, Directeur de l'établissement primaire
Patrick Tharin, Directeur de l'établissement secondaire
Isabelle Gauthey, Infirmière scolaire

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2021

Représentantes des autorités intercommunales :

Claire-Lise Cand, Présidente
Dominique Wittwer
Anna Montefusco

Représentants des parents d'élèves :

Lucille Combe
Lucie Luna, Secrétaire
Jérémy Richner, Vice-président

Représentantes de la société civile :

Virginie Veyre, Maison des Jeunes d'Orbe
Silvia Fadda, Ecole de musique Biremis
Isabelle Renaut, Théâtre de la Tournelle

Représentants des professionnels actifs au sein des établissements :

Delisle Laurent, Directeur de l'établissement primaire
Patrick Tharin, Directeur de l'établissement secondaire
Isabelle Gauthey, Infirmière scolaire

Le Conseil d'établissement, lieu d'échanges et de discussions dont les compétences s'exercent essentiellement en matière d'activités parascolaires, n'a pas tenu de séance en 2021 en raison des mesures sanitaires. Ses trois commissions (« Parents d'élèves », « Bal de promotion » et « Cantine scolaire ») n'ont donc pas fonctionné.

5. COMMISSION ORGANISATION

Conseillère école-famille, devoirs surveillés

Mme Carine Fragnière occupe le poste de conseillère école-famille et Mme Stéphanie Thévenaz celui de responsable des devoirs surveillés.

Retraite des enseignants

Une délégation du Comité de direction et les directeurs des établissements primaire et secondaire ont fêté le 13 octobre 2021 les enseignants retraités Jean-Jacques Lovis et Anne Domeniconi autour d'un repas. Anne-Marie Duperrex et Béatrice Vallon, retraitées, ainsi que Laurence Lennert, jubilaire, n'ont malheureusement pas pu y participer. Elles ont dès lors été remerciées par un cadeau.

Promotions scolaires du 1er juillet 2021

La cérémonie des promotions scolaires a eu lieu le jeudi 1er juillet 2021, classe par classe, à la cantine du Puisoir. L'ASIOR a remis à chaque élève, cette année encore, un bon d'achat de fr. 30.- dans une librairie à Orbe.

Restaurant scolaire – Fréquentation

La Confédération ayant accepté la demande de subvention pour l'augmentation de la capacité du restaurant scolaire de Chantemerle, ce sont donc 19 élèves qui y sont inscrits pour les repas de midi fournis par le Restaurant Au Gaulois à Croy. 7 élèves amènent leur pique-nique. Entre 7 et 16 élèves sous contrats sont présents les quatre jours d'accueil, sans compter les élèves accueillis occasionnellement.

Restaurant scolaire – Personnel

Mme Ana Duplan est l'intendante et sa remplaçante est Mme Lola Licini. Mmes Laurence Doy et Christine Pernet officient en tant que surveillantes.

Madame Stéphanie Thévenaz, responsable également des devoirs surveillés, s'est vu confier l'encadrement de l'équipe du restaurant scolaire.

Dentiste scolaire

La Doctoresse Guenat Siffert ayant renoncé à son mandat de dentiste scolaire, les contrôles ont été repris par le Docteur Bédert pour l'année scolaire 2021-2022.

6. COMMISSION FINANCES

Bourse

Mme Corinne Rauber, nouvelle boursière, travaille depuis son domicile. L'ASIOR lui a fourni le matériel informatique ainsi que le programme nécessaire (Crésus) à la bonne gestion des comptes de l'association. Notre ancien boursier, M. Jean-Luc Randin, étant également collaborateur de la commune d'Orbe, utilisait tout le matériel informatique de sa place de travail à Orbe pour les tâches qu'il effectuait pour l'ASIOR.

Gestion de l'année 2020

La gestion de l'année 2020 (préavis no 33/21) a été approuvée le 23 septembre 2021 par le Conseil intercommunal de l'ASIOR.

Budget et comptes

Les comptes de l'exercice 2020 (préavis no 32/21) ont été acceptés par le Conseil intercommunal de l'ASIOR dans sa séance du 23 septembre 2021, de même que le budget pour l'année 2022 (préavis no 01/21).

Les comptes de l'exercice 2021 sont détaillés dans le préavis no 03/22. Nous n'y reviendrons pas ici.

GAS-VD

Une délégation du CODIR a pris part aux 2 séances du Groupement des Associations Scolaires vaudoises (GAS-VD). Plusieurs thèmes ont été traités dont la fonction de conseillère école-famille, l'affichage numérique frontal et les conseils d'établissement.

7. COMMISSION BÂTIMENTS

Besoins en locaux scolaires

La commission bâtiments du CODIR a effectué plusieurs séances avec différents acteurs (ingénieurs, architectes,...) liés au projet de construction, à Montcherand, du futur bâtiment scolaire primaire qui regroupera entre autres 8 salles de classe, des salles de dégagement, des locaux pour l'ASIOR, ainsi qu'une UAPE.

En parallèle, le projet de construction d'un bâtiment scolaire secondaire sur le site de Montchoisi à Orbe (en remplacement des portacabines) a également démarré.

Tableaux interactifs

L'étude pour l'installation de tableaux interactifs dans différents bâtiments scolaires (Arnex, Valeyres-sous-Rances et Sainte-Claire à Orbe) a été menée. Ces écrans devraient être posés dans les classes fin 2022 - début 2023 (préavis à déposer).

Conciergerie

En raison de la pandémie et afin de respecter les directives cantonales liées aux mesures d'hygiène à respecter dans les bâtiments scolaires, des heures supplémentaires de conciergerie ont dû encore être faites cette année.

8. COMMISSION TRANSPORTS

Problèmes comportementaux et déprédations

En application des dispositions de la charte des transports adoptée en 2006, la commission des transports est intervenue plusieurs fois afin d'avertir des élèves dont le comportement inadéquat dans les bus scolaires a été dénoncé par les transporteurs ou sur plaintes de parents. Les conflits ont été réglés.

Organisation transports

MicroGIS s'est chargée, comme les années précédentes, de l'organisation de la rentrée 2021. Les transports effectués par CarPostal et Helvécie sont toujours organisés de manière concertée avec le groupement scolaire de Chavornay.

L'AJOVAL a sollicité l'autorisation d'utiliser les transports scolaires pour le transport des élèves à l'UAPE de Valeyres-sous-Rances. Le Comité de direction l'a accordée à bien plaisir pour cette année scolaire, puisqu'il y a actuellement assez de places à disposition dans les bus scolaires. Cependant et en cas de besoin avéré pour l'ASIOR, cette autorisation pourra être retirée à l'AJOVAL.

9. ECOLE

Art. 61 RLeo – Effectif des classes

¹En règle générale, l'effectif d'une classe ou d'un groupe se situe :

- a. Entre 18 et 20 élèves au degré primaire ;
- b. Entre 18 et 20 élèves en voie générale du degré secondaire, ainsi que dans les groupes de niveaux ;
- c. Entre 22 et 24 élèves en voie pré-gymnasiale du degré secondaire ;
- d. Entre 18 et 20 élèves dans les classes de raccordement ou de rattrapage ;
- e. Entre 9 et 11 élèves dans les classes qui ne comportent que des élèves relevant des articles 99 et 102 de la loi.

²En cours d'année scolaire, des mesures d'accompagnement sont mises en œuvre lorsque l'effectif dépasse durablement de deux unités le nombre d'élèves prévu à l'alinéa 1. Elles peuvent aller jusqu'au dédoublement d'une classe.

³Lorsqu'un ou plusieurs élèves au bénéfice de mesures renforcées de pédagogie spécialisée sont intégrés dans une classe régulière et que leur présence exige une attention importante de la part du ou des enseignants, le directeur prend, en collaboration avec le responsable de la pédagogie spécialisée concerné, des mesures adéquates d'encadrement, telles que la diminution de l'effectif de la classe ou un co-enseignement.

ASIOR

L'association scolaire, regroupant les communes de L'Abergement, Agiez, Arnex, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey, Valeyres-sous-Rances, est organisée en deux établissements, à savoir :

- L'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les élèves de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- L'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

Relations avec les directions des établissements primaire et secondaire

Comme chaque année, le Comité de direction tient à relever les excellentes relations entretenues tant avec les directeurs que les secrétariats des établissements scolaires. Les directeurs participent, avec voix consultative, aux séances de Comité, ce qui permet une interaction plus rapide entre les différents intervenants.

Etablissement primaire d'Orbe et environs

Les 1'030 élèves primaires au 31.12.2021 sont répartis dans 54 classes et proviennent des communes suivantes :

	2021	2020
Abergement, L'	17	22
Agiez	34	39
Arnex	57	55
Clées, Les	10	14
Lignerolle	39	46
Montcherand	46	50
Orbe	693	650
Rances	39	38
Sergey	15	16
Valeyres-sous-Rances	73	75
Hors groupement (dérogation)	7	4
Total	1030	1009

Ils suivent l'enseignement dispensé par 77 maîtres(ses) de classe, 25 enseignant(e)s spécialistes et 17 assistants à l'intégration.

Les élèves fréquentent les classes suivantes :

Classes	Nombre de classes		Nombre d'élèves	
	2021	2020	2021	2020
1-2P	14	13	263	248
3P	6	6	115	123
4P	7	6	131	114
3-4P (19 él.3P et 18 él. 4P)	1	1	16	18
5P	6	7	120	128
6P	7	7	130	139
7P	7	6	143	115
8P	6	6	112	124
Total	54	52	1030	1009

Etablissement secondaire d'Orbe et environs

Les 407 élèves secondaires au 31.12.2021 sont répartis dans 20 classes et proviennent des communes suivantes :

	2021	2020
Abergement, L'	9	10
Agiez	19	13
Arnex	24	21
Clées, Les	4	7
Lignerolle	17	18
Montcherand	32	28
Orbe	265	245
Rances	13	18
Sergey	4	5
Valeyres-sous-Rances	18	26
Hors groupement (dérogation)	2	2
Total	407	393

Les élèves secondaires suivent l'enseignement dispensé par 52 enseignants et fréquentent les classes suivantes :

9 S	9VP		9VG	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes
	47	2	87	4
10 S	10VP		10VG	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes
	53	2	78	5
11 S	11VP		11VG	
	Elèves	Classes	Elèves	Classes
	52	2	90	5
Totaux	Elèves		Classes	
	407		20	

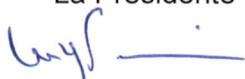
10. CONCLUSION

L'année 2021 a malheureusement encore été impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Les directeurs, enseignants et personnel administratif ont dû à nouveau faire preuve de souplesse et d'engagement pour réussir à combiner mesures COVID et enseignement. Le Comité de direction tient à les remercier pour leur professionnalisme qui a permis d'assurer un bon fonctionnement des cours malgré tout.

D'autre part, les membres du CODIR remercient également toutes les personnes qui travaillent pour l'ASIOR, à savoir, les animatrices des devoirs surveillés, le personnel du restaurant scolaire, les concierges, ainsi que notre secrétaire, Mme Carole Pose, et notre boursière, Mme Corinne Rauber, pour leur disponibilité, leur professionnalisme et leur engagement en faveur de l'ASIOR.

Au nom du Comité de direction

La Présidente


Myriam Schertenleib

La Secrétaire


Carole Pose

Bavois, le 7 avril 2022